


TU VEUX DÉFENDRE TES DROITS? LE SAT-RATP EST LÀ POUR TOI.

Agent licencié,
Agent révoqué,
Agent inapte provisoire,
Agent inapte définitif
Agent harcelé
Agent discriminé
Agent malade
Agent en Accident du Travail
Agent en procédure aux
prud'hommes, en Cours
d'appel, en Cassation, au
pénal, au TCI.....
Agent en conflit avec la RATP
et sa caisse (CCAS) ou ses
représentants DUO,
médecins de caisse.....

Le SAT-RATP
Est là pour t'accompagner, te
soutenir face à la RATP.
Tu ne dois pas avoir peur de
défendre tes droits
Notre structure syndicale te
permettra si tu le souhaites:
De rencontrer dans le cadre de
permanence un avocat. 

Les agents doivent se
rassembler et mettre sur la
place publique les mauvais
traitements infligés aux plus
fragiles et aux fortes têtes..



Souscrivez une protection juridique



Nous sommes tous concernés, ouvrons les yeux,
nous devons arrêter de croire que cela n'arrive
qu'aux autres.....Prenez soin de vous.

SAT-RATP
19 Bd de Sébastopol
75001 Paris
tél: 01.42.33.60.48
mail: satratp@free.fr

Blog: <http://autonome.over-blog.com>